

ÉCO > À LA UNE

Publié le lundi 16 septembre 2013 à 21h28min par [Audrey Sommazi](#)

L'Andorre fait valoir ses atouts auprès des entreprises toulousaines

> Touchée par la crise économique, la principauté d'Andorre s'est dotée d'un cadre fiscal et législatif afin d'attirer les investissements étrangers dans le but de diversifier ses secteurs d'activité. La semaine dernière, à l'initiative de l'Agence de développement économique et culturel Nord-Sud, elle a rencontré des entrepreneurs toulousains pour les (...)



« L'Andorre est à moins de 200 km de Toulouse et elle est encore méconnue. La principauté s'est tournée vers l'Espagne et nous sommes ici pour renverser la tendance », a expliqué Marc Pantebre-Palmitjavila, le président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la principauté, en préambule de sa rencontre avec une cinquantaine de chefs d'entreprise de Toulouse, réunis jeudi 12 septembre à l'initiative de l'Agence de développement économique et culturel Nord-Sud, une association qui œuvre pour favoriser les rapprochements économiques interrégions. « Nous vivons le chantier le plus important de ces 40 dernières années ».

Effectivement, ralenti par la crise économique, Andorre cherche à attirer des investisseurs étrangers sur son territoire et créer de l'emploi. La CCI de la principauté a déterminé trois secteurs d'activité d'avenir, trois « clusters » : le tourisme et son renforcement, les technologies des nouvelles communications et l'éducation. Bruno Jouanny, directeur régional d'Asia s'est joint à cette matinée informative. « L'Andorre a un fort potentiel touristique et Asia dispose d'un fichier de clients haut de gamme. Je suis venu pour m'informer et nouer des contacts ».

Un nouveau cadre législatif et fiscal

D'autant que la principauté, qui tient à le clamer haut et fort, est sortie en 2009 de la liste grise des paradis fiscaux non coopératifs de l'OCDE, et a depuis modifié son modèle économique. Elle a récemment adopté une nouvelle loi sur les investissements autorisant la création de sociétés avec un capital 100% étranger.

Par ailleurs, Andorre qui se distinguait jusque fin 2010 par un système fiscal où il n'existait pas de système d'imposition directe sur le revenu des personnes physiques, sur les bénéfices commerciaux, ni sur le patrimoine, a commencé à se doter d'un autre cadre fiscal. Elle a introduit, fin 2010, une fiscalité directe de l'ordre de 10 % (sur les bénéfices des sociétés, les revenus des activités économiques et l'ensemble des revenus des non-résidents), appliquée depuis janvier 2012. Une loi relative à la taxe sur la valeur ajoutée, à un taux de 4,5 % est aussi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Enfin en avril dernier, une convention bilatérale de non-double imposition a été finalisée avec la France. Depuis ce changement « nous avons reçus 400 sollicitations étrangères pour investir sur notre sol, dont 19 % d'origine française », a ajouté le président. *Audrey Sommazi*



La Cambra explica a Tolosa les opcions d'inversió

■ ANDORRA LA VELLA. El president de la Cambra va mantenir ahir una reunió a Tolosa amb mig centenar d'empresaris francesos on va explicar els avantatges que ofereix el Principat per a la inversió estrangera. Marc Pantebre va exposar el nou marc fiscal del país i la signatura del conveni de no doble imposició amb França que situa el país en igualtat de condicions amb les economies veïnes.

ECONOMIA

La Cambra explica a França les oportunitats per invertir

Pantebre fa una presentació a Tolosa davant d'uns 50 empresaris

REDACCIÓ
ANDORRA LA VELLA

El president de la Cambra de Comerç (CCIS), Marc Pantebre, va donar a conèixer ahir al matí a Tolosa, davant d'una cinquantena d'empresaris francesos, els avantatges que ofereix Andorra per a la inversió estrangera, segons va explicar l'entitat en un comunicat de premsa. La jornada va ser organitzada per l'Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud (ADEC-NS) a Tolosa.

El president de la Cambra va presentar la nova Llei d'inversió estrangera, així com el nou marc fiscal i la signatura del conveni de no doble imposició amb França, que posa l'economia andorrana, segons la nota feta pública, "en situació de competir en igualtat de condicions amb les economies veïnes, alhora que fa que Andorra constitueixi una destinació atractiva per a nous sectors i empreses".



Un moment de l'acte organitzat ahir a Tolosa.

Davant d'una cinquantena d'empresaris presents, Pantebre va destacar que "la diversificació econòmica és un dels eixos principals del canvi de model econòmic" en el qual Andorra està immersa i que els inversors estrangers, "especialment els empresaris francesos", poden trobar a Andorra oportunitats

per desenvolupar les seves activitats "i aportant-nos el seu *savoir faire*".

En el transcurs de la reunió, segons la Cambra de Comerç, es va destacar especialment els sectors de la salut i el *wellness*, les tecnologies de la informació i la comunicació (TIC), el turisme i la formació. ■



La CCIS visita Tolosa per promocionar el país

INTERCANVIS ▶ El president de la Cambra de Comerç (CCIS), Marc Pantebre, va explicar ahir a una cinquantena d'empresaris tolosins els avantatges que ofereix Andorra per a la inversió estrangera, així com el seu nou marc fiscal i la imminent aprovació de Convenis de no doble imposició. La jornada estava organitzada per l'Agence du Développement Économique et Culturel Nord-Sud (Adecns).

Rapprochement avec l'Andorre

«*Nous sommes des voisins proches, mais inconnus*», c'est avec ces mots que Marc Pantebre Palmitjavila, Président de la Chambre de Commerce, d'Industries et de Services (CCIS) d'Andorre, introduit son propos en ce 12 Septembre, face à une audience de responsables économiques de Midi-Pyrénées, nombreuse et attentive, en mettant l'accent sur trois "clusters" : le tourisme, les TIC et l'éducation. C'est à cette méconnaissance de nos voisins Andorrans que s'attaque l'ADEC-NS, en conviant Mr Pantebre Palmitjavila et sa directrice Mme Pilar Escaler Penella à une rencontre avec les agents économiques de notre région.

Ayant réalisé quatre missions de rapprochement entre les économies Midi-Pyrénéennes et Andorranes depuis 2004, l'Agence de développement économique culturel-Nord Sud, qui œuvre pour favoriser les rapprochements économiques, connaît le potentiel que peut représenter un échange avec nos voisins andorrans.

La principauté s'étant dotée d'une nouvelle réglementation fiscale pour faire face au ralentissement de son activité conséquent au fléchissement économique de son partenaire espagnol, cette rencontre était l'occasion de discuter des nouvelles possibilités qu'offre l'Andorre aux investisseurs français.

C'est une refonte profonde de sa législation qu'a opérée la principauté en ce début d'année, avec comme moteur, le désir d'ouvrir son économie aux investissements étrangers, en offrant un cadre plus moderne et transparent. Une série de lois concernant l'impôt sur les sociétés, l'impôt des activités économiques, l'impôt de la rente des non-résidents et celui sur la valeur ajoutée (IGI), ont été adoptées. Ces ajustements ont pour visée commune de

faciliter l'investissement en territoire andorran et d'autoriser la création de sociétés au capital 100% étranger.

Les entrepreneurs de la région avaient répondu nombreux à l'appel de l'ADEC-NS, et des personnalités d'horizons très divers se sont retrouvées ce Jeudi 12 Septembre au restaurant La Chaumière à Ramonville Saint-Agne. Des responsables de tous les secteurs économiques garnissaient la salle. On a ainsi pu voir des représentants des secteurs de l'aérospatial, de l'industrie textile, ou encore des dirigeants d'entreprises spécialisés dans le conseil aux entreprises.

Autant de points nouveaux qui ont suscité un vif intérêt chez les participants à cette rencontre. Assistant au débat également, des élus locaux et des personnalités institutionnelles de la région, qui ont pu apprécier les détails fournis par le président de la CCIS d'Andorre, concernant les investissements de tous types. Suite au succès de cette rencontre, l'ADEC-NS envisage la mise en place d'une mission économique en Andorre en novembre prochain.

ADEC-NS

